

**ACTION COLLECTIVE EN VALEURS MOBILIÈRES CONTRE  
RELIQ HEALTH TECHNOLOGIES INC.**

**Avez-vous acquis des titres de Reliq Health Technologies Inc. entre le 23 février 2018, inclusivement, et le 15 octobre 2018, inclusivement, ou avez-vous acquis des unités dans le cadre du placement privé de Reliq dont la clôture a eu lieu vers le 9 janvier 2018?**

Un règlement a été conclu dans le cadre d'une action collective contre Reliq Health Technologies Inc. (« Reliq »). Dans l'action collective, il est allégué que certaines informations publiées par Reliq et des documents fournis aux investisseurs pour solliciter leur investissement dans le cadre d'un placement privé dont la clôture a eu lieu vers le 9 janvier 2018 contenaient de l'information fausse ou trompeuse.

Le règlement prévoit que les défendeurs dans le cadre de l'action collective et leurs assureurs verseront la somme totale de 2 500 000 \$ CA pour résoudre les réclamations. Le règlement constitue un compromis à l'égard de réclamations contestées et non un aveu de responsabilité ou d'acte répréhensible de la part de Reliq ou de l'un des autres défendeurs.

Le règlement a été approuvé par la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Pour obtenir plus de renseignements sur vos droits et sur la façon de les exercer, veuillez consulter la version longue du présent avis et les autres documents fournis en ligne au <https://fr.reliqclassaction.com/> ou communiquez avec l'administrateur, dont voici les coordonnées :

Litige visant les titres de Reliq Health Technologies Inc.  
a/s RicePoint Administration Inc.  
P.O. Box 4454, Toronto Station A  
25 The Esplanade, Toronto (Ontario) M5W 4B1

Courriel : [reliq@ricepoint.com](mailto:reliq@ricepoint.com)

Numéro sans frais : 1-888-846-6722